
Paris solidaire des étudiants québécois en colère

Les rues parisiennes ont résonné vendredi 9 mars de l'accent québécois. Une cinquantaine d'étudiants de la Belle Province se sont réunis, dans le 16^e arrondissement, pour manifester contre la hausse des frais de scolarité prévue dans les universités québécoises dès la rentrée prochaine. Il s'agissait pour eux de soutenir les 140 000 étudiants actuellement en grève illimitée à travers le Québec afin de protester contre cette augmentation.

Dès la rentrée de septembre 2012, le gouvernement du Québec majorera en effet les droits de 325 dollars (presque 250 euros) par an, et ce pendant cinq ans. Cette mesure fera passer les frais de scolarité annuels de 2 168 dollars (1 665 euros) à 3 800 dollars (2 920 euros) en 2017 pour un étudiant inscrit à temps complet.

Les rangs des protestataires étaient principalement constitués d'étudiants québécois en mobilité à Paris, Lille, Bordeaux ou Bruxelles. Chaque année, la France en accueille près de 2 000. Moins souvent choisie que la Grande-Bretagne ou surtout que les Etats-Unis, la France reste une terre d'accueil assez prisée des jeunes Canadiens.

Mais, même avec leur pays loin des yeux, ces étudiants sont restés près du cœur de leurs congénères. « On organise la manifestation parce que nous nous sentons loin des camarades qui manifestent dans les rues. C'est notre manière de montrer notre solidarité », estimait William-J Beauchemin, en marge du défilé. Cet étudiant québécois en philosophie passe un semestre d'échange à

Paris, mais il garde un œil sur son pays. La date du rassemblement parisien n'avait pas été choisie au hasard. Elle coïncidait en effet avec la venue à Paris du premier ministre du Québec, Jean Charest, l'« homme de la hausse », arrivé le 12 mars pour une visite de trois jours.

Aux côtés des jeunes Québécois, la manifestation comptait aussi quelques groupes de Français très concernés. Les étudiants hexagonaux sont près de 7 000 à partir étudier chaque année au Québec. Ils y vont en échange, certes, mais y suivent également des cursus intégraux. Cette province bilingue constitue une porte d'entrée sur le continent américain et autorise des études plus abordables qu'aux Etats-Unis.

Les Français bénéficient ainsi d'une entente qui limite leurs droits de scolarité au même montant que ce qui est demandé aux Québécois. La hausse prévue les concerne donc et pourrait rendre la destination moins attractive.

D'autant que le gouvernement n'a pas l'intention de revenir sur sa stratégie. Interrogé sur le sujet, Jean Charest a réaffirmé dans un entretien accordé à TV5 Monde qu'il ne ferait pas marche arrière dans ce dossier, car à ses yeux « cette décision est bonne ».

Les étudiants québécois qui suivent une formation en Europe n'ont pas non plus l'intention de désarmer. Ils comptent même maintenir la pression en organisant une « flashmob » (manifestation éclair) le 24 mars, à Londres, en solidarité avec leurs camarades en grève au Québec. ■

STÉPHANIE ROCHON